



## Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

**5974<sup>e</sup>** séance

Jeudi 18 septembre 2008, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Kafando . . . . .	(Burkina Faso)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M <sup>me</sup> Qwabe
	Belgique . . . . .	M. Grauls
	Chine . . . . .	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica . . . . .	M. Urbina
	Croatie . . . . .	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Khalilzad
	Fédération de Russie . . . . .	M. Shcherbak
	France . . . . .	M. Ripert
	Indonésie . . . . .	M. Kleib
	Italie . . . . .	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Mubarak
	Panama . . . . .	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M <sup>me</sup> Pierce
	Viet Nam . . . . .	M. Bui The Giang

### Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne**

**Le Président** : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Robert Serry, Coordonateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général.

*Il en est ainsi décidé.*

J'invite M. Serry à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Robert Serry, Coordonateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général. Je lui donne maintenant la parole.

**M. Serry** (*parle en anglais*) : Dix mois après la reprise des négociations à Annapolis, et alors qu'il reste un peu plus de trois mois avant la fin de l'année, le processus de paix au Moyen-Orient se trouve à la croisée des chemins. Bien qu'il y ait une certaine évolution positive, il existe également plusieurs facteurs préoccupants. Il faut que des progrès décisifs vers la paix soient réalisés au cours de la période importante qui va commencer.

Les négociations bilatérales entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine se sont poursuivies. La Ministre des affaires étrangères d'Israël, M<sup>me</sup> Livni, et le négociateur principal palestinien, M. Qoreï, se sont rencontrés en présence de la Secrétaire d'État Rice le 26 août. Le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert se sont rencontrés le 31 août, puis le 16 septembre, avant que le Premier Ministre Olmert quitte ses fonctions. Jusqu'à présent, il semble qu'aucun accord n'ait été conclu sur les questions essentielles. Cependant, il semble également

qu'il y ait eu des débats de fond, sur lesquels il convient de s'appuyer en poursuivant des négociations intenses.

Hier, les membres du parti Kadima ont choisi pour nouveau dirigeant l'actuelle Ministre des affaires étrangères, M<sup>me</sup> Livni, qui a annoncé son intention de former un nouveau Gouvernement israélien. Nous espérons que les négociations se poursuivront très prochainement et que toutes les parties respecteront leurs engagements pris à Annapolis et au titre de la Feuille de route.

En dépit des incertitudes qui règnent autour du processus politique, il existe un succès très peu connu : le processus progressif mais systématique d'autonomisation palestinienne qui se déroule en Cisjordanie sous la direction du Président Abbas et du Premier Ministre Fayyad. Ces efforts palestiniens sont incomplets et imparfaits et se heurtent à de nombreux obstacles, mais sont bien réels. Ils témoignent de la détermination de mettre en place les institutions d'un futur État palestinien en dépit du conflit non réglé.

L'Autorité palestinienne poursuit ses efforts pour mettre en œuvre son plan de sécurité. Celui-ci comprend des mesures contre les militants conformément aux obligations de la phase I de la Feuille de route. Par exemple, je me suis rendu à Naplouse à la fin du mois d'août et j'ai constaté que la ville avait retrouvé la stabilité et était revenue à une vie relativement normale. Plusieurs groupes militants ont été démantelés, et les hommes armés ne sont plus dans la rue. La contrebande a été fortement réduite. L'ordre a été rétabli et, avec lui, s'est amorcée la reprise de la vie économique. Cette évolution se manifeste également dans de nombreuses autres villes que l'Autorité palestinienne administre en Cisjordanie.

Pendant la période examinée, par exemple, la police de l'Autorité palestinienne a fait des incursions près de Hébron et a arrêté 55 Palestiniens accusés de trafic de drogue et d'armes, et le Premier Ministre Fayyad m'a informé que la priorité absolue de son gouvernement était d'améliorer encore davantage les conditions sécuritaires. Les donateurs ont manifesté leur appui aux efforts de l'Autorité : ce mois-ci, un accord conjoint a été conclu entre l'Allemagne et l'Autorité palestinienne pour la création de 55 nouveaux commissariats de police en Cisjordanie.

Poursuivant sa réforme et son plan de développement, l'Autorité palestinienne a également

fait des progrès notables dans d'autres domaines, notamment les finances publiques et le lancement de projets de microfinancement. Les procédures budgétaires et de planification sont davantage intégrées. Ces efforts seront mis en avant, lorsque le Comité de liaison ad hoc se réunira le 22 septembre à New York. Cependant, des obstacles considérables demeurent. Les rapports de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international décrivent une situation économique stagnante, qui résulte des restrictions constantes à la liberté de circulation et à la liberté d'accès.

L'Autorité palestinienne fait également face à une crise de liquidités imminente en raison d'une insuffisance de fonds et d'une capacité d'emprunt insuffisante pour payer les salaires, à moins qu'elle n'obtienne un appui budgétaire complémentaire en octobre. Malgré les récents transferts de fonds effectués par les donateurs, l'écart fiscal d'environ 400 millions de dollars annoncé précédemment pour le quatrième trimestre de 2008 persiste. Nous exhortons donc les donateurs qui n'ont pas encore donné suite à leurs promesses à le faire de toute urgence.

Le nombre de victimes faites par les affrontements violents du mois dernier est l'un des plus bas de ces dernières années, ce qui témoigne de l'amélioration de la sécurité. Il y a néanmoins eu plusieurs accrochages entraînant la mort de deux Palestiniens, y compris un enfant, faisant 128 blessés palestiniens, dont 84 enfants, outre les 11 Israéliens blessés au cours de la période à l'examen, y compris un enfant. Trente pour cent des blessures dont souffrent les Palestiniens sont dues au gaz lacrymogène et à des balles d'acier recouvertes de caoutchouc, qui ont été tirées pendant les protestations publiques contre la barrière dans les villages de Nil'in et Bil'in.

Je suis heureux de noter que le Gouvernement israélien a libéré 198 prisonniers palestiniens le 25 août, en guise de geste de bonne volonté à l'égard du Président Abbas avant le début du Ramadan. Les Forces de défense israéliennes ont démantelé un poste de contrôle dans le centre de la Cisjordanie, permettant ainsi à plus de 40 000 Palestiniens vivant dans une enclave entourée par la barrière de se rendre à Ramallah et d'en revenir sans retard.

Il reste toutefois plus de 600 obstacles à la libre circulation à travers la Cisjordanie, avec notamment une moyenne hebdomadaire de 65 postes de contrôle

volants. L'action menée à ce jour pour diminuer les bouclages n'est pas suffisante pour permettre à l'Autorité palestinienne de déployer des efforts sur les fronts sécuritaire et économique. Le représentant du Quatuor, M. Blair, a indiqué, au cours de sa récente visite dans la région, qu'il était nécessaire que ces points de contrôle fonctionnent efficacement avant leur élimination éventuelle; il est clair que des progrès insuffisants ont été faits à cet égard. À titre d'illustration des problèmes qui persistent aux postes de contrôle, un enfant est mort-né à un poste de contrôle le 4 septembre. Les soldats des Forces de défense israéliennes ont contraint sa mère, qui était déjà en travail, à attendre plus d'une heure alors qu'elle tentait d'atteindre un hôpital à Naplouse.

La violence commise par les colons s'est intensifiée ce mois-ci, avec notamment, le 13 septembre, l'attaque d'un village palestinien par un groupe de colons israéliens armés venus de la colonie de peuplement de Yitzhar, qui ont tiré sur les résidents, détruit et saccagé leurs biens et les terres de culture. Nous notons que le Gouvernement israélien a condamné cette violence barbare, que ne peut justifier l'attaque commise précédemment par un Palestinien dans la colonie de peuplement, au cours de laquelle un enfant israélien a été blessé. Toutefois, des mesures crédibles pour traduire en justice les auteurs de ces crimes font défaut; elles sont pourtant essentielles.

Les activités de peuplement se poursuivent à travers la Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les constructions se poursuivent dans la majorité des quelque 120 colonies des deux côtés de la barrière. Un appel d'offres supplémentaire a été lancé le 7 septembre pour 32 unités supplémentaires à Beitar Illit dans le bloc Gush Etzion, près de Bethléem. Aujourd'hui, les Forces de sécurité israéliennes auraient évacué des colons de l'avant-poste de peuplement de Yad Ya'ir, en Cisjordanie.

Le Secrétaire général a affirmé à maintes reprises que toutes les activités de peuplement dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est, allaient à l'encontre de la quatrième Convention de Genève et des engagements qu'Israël a contractés au titre de la Feuille de route et du processus d'Annapolis. Ses appels répétés, ainsi que ceux du Quatuor dans son ensemble, n'ont pas produit d'effet sensible. Corriger cette situation inacceptable devrait figurer au premier rang des priorités de tout nouveau Gouvernement israélien.

Les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur ordre d'Israël, contrairement à ce qui est prévu dans la Feuille de route. La construction de la barrière se poursuit autour de Jérusalem-Est et au sein de la Cisjordanie sans suivre le tracé de la Ligne verte, contrairement à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice.

Le Secrétaire général suit également de près l'évolution de la situation concernant le site de la Porte Mughrabi dans la vieille ville de Jérusalem et encourage toutes les parties à coopérer au processus en cours sous l'égide de l'UNESCO, et à s'abstenir de prendre toute mesure unilatérale.

Je passe maintenant à la situation à Gaza, où l'ONU poursuit ses efforts pour remédier à la situation humanitaire, politique, sécuritaire et des droits de l'homme complexe qui sous-tend la crise actuelle.

La sécurité est le seul domaine porteur de nouvelles positives : le cessez-le-feu a persisté pendant la période considérée. Le Hamas a déployé des efforts pour empêcher les tirs de roquettes et de mortiers vers Israël et, au cours de la période à l'examen, deux roquettes et un mortier ont été tirés. On n'a fait état d'aucune incursion ou attaque aérienne des Forces de défense israéliennes au cours de cette période. Elles ont réagi aux tirs de roquettes isolés en fermant momentanément les points de passage. Un Palestinien a été blessé par les Forces de défense israéliennes dans le sud de la bande Gaza.

Sur tous les autres fronts, il y a peu d'éléments positifs à annoncer. La situation humanitaire demeure très sombre en raison des bouclages constants. Le point de passage de Rafah a été ouvert pendant deux jours à la fin d'août; les patients et les hommes d'affaires munis de permis sont autorisés à traverser le point de passage d'Erez. Pour le reste, la circulation vers et à partir de la bande de Gaza reste très restreinte. Pendant la période considérée, les importations ont diminué de 21 % par rapport aux quatre semaines précédentes. Même si le nombre de camions transportant du ciment a presque doublé, cela représente seulement un faible pourcentage de la demande du marché. L'importation de tous les types de carburants reste en deçà des niveaux précédents, notamment le diesel et le pétrole, ce qui perturbe la fourniture de services essentiels tels que l'électricité et l'eau.

Les projets prioritaires de l'ONU à Gaza – point que le Secrétaire a soulevé avec le Premier Ministre

Olmert – restent au point mort en raison de la pénurie de matériaux, notamment de ciment, dans la bande de Gaza. D'autres articles essentiels, tels que les pièces de rechange nécessaires à l'entretien dans les secteurs de la santé publique et de l'infrastructure de l'eau, les matériaux industriels bruts, le mobilier, l'électronique et les uniformes scolaires, ont été autorisés à entrer dans Gaza en quantités très limitées. La pénurie de matériaux bruts, conjuguée à l'interdiction totale des exportations, explique pourquoi plus de 95 % de l'industrie locale de Gaza est fermée. Nous continuons d'appuyer tous les efforts visant à garantir l'ouverture contrôlée des points de passage grâce à la présence de l'Autorité palestinienne.

Les actions du Hamas aggravent les problèmes auxquels se heurte la population de Gaza, divisant de plus en plus les institutions palestiniennes et l'Autorité palestinienne elle-même et interrompant la fourniture de services de base. Suite aux décisions du Hamas de remplacer les directeurs et directeurs adjoints d'école par du personnel affilié au Hamas et de transférer des milliers d'enseignants dans de nouvelles écoles, une grève des enseignants a entraîné des perturbations majeures dans le secteur de l'éducation depuis le début de l'année scolaire, le 24 août. Le 30 août, des agents sanitaires se sont joints à cette grève après le licenciement d'un certain nombre d'employés dans ce secteur, ce qui a contraint des hôpitaux à différer les opérations chirurgicales non strictement nécessaires et de nombreux centres sanitaires à fermer ou interrompre leurs services. Selon certaines informations, le Hamas aurait accompagné des médecins jusqu'aux hôpitaux où ils travaillent en les menaçant avec une arme à feu, afin qu'ils assurent la continuité des services essentiels. Malgré les efforts actifs que mon bureau a déployés pour régler cette crise et assurer le bien-être de la population, le refus du Hamas de rétablir le *statu quo ante* bloque la situation.

La violence entre les factions palestiniennes au cours de la période à l'examen a entraîné la mort de 14 personnes, y compris deux enfants, et fait 52 blessés. La plupart des victimes ont été touchées les 15 et 16 septembre à Gaza pendant les affrontements armés opposant les forces de sécurité, les militants affiliés aux autorités du Hamas et les membres d'un clan armé, après qu'un membre de ce clan fut tenu pour responsable de la mort d'un policier du Hamas.

Il est clair que la seule manière de commencer à aborder cette crise générale, et de jeter les bases d'une

solution à deux États, est d'assurer la réunification pacifique de Gaza avec la Cisjordanie sous l'égide de l'Autorité palestinienne légitime en permettant au processus de paix d'avancer. Dans ce contexte, l'Égypte a entamé un processus de consultations avec chacune des factions palestiniennes pour formuler une proposition qui servirait de programme national commun, et les efforts déployés par l'Égypte ont été fortement appuyés à la réunion des ministres des affaires étrangères organisée par la Ligue des États arabes au Caire le 9 septembre. L'ONU se félicite vivement de cette initiative importante, qu'elle appuie.

Nous continuons également d'appuyer les efforts déployés par l'Égypte pour obtenir la libération du caporal israélien Gilad Shalit, emprisonné depuis plus de 24 mois, et un certain nombre de prisonniers palestiniens dont la situation n'évolue pas.

L'ONU continue d'appuyer les efforts en cours pour faire avancer les négociations entre Israël et la Syrie. Nous notons avec intérêt le sommet à quatre qui s'est tenu à Damas le 4 septembre entre la Syrie, la France, la Turquie et le Qatar à l'appui du processus politique. Aucune nouvelle série de pourparlers indirects n'a eu lieu au cours de la période considérée, mais nous espérons qu'ils pourront reprendre dès que possible. La situation dans le Golan syrien occupé est demeurée calme au cours de la période à l'examen, même si les activités de peuplement israéliennes se poursuivent.

Je voudrais à présent évoquer la situation au Liban, où l'on constate à la fois la persistance d'efforts pour renouer le dialogue et des incidents de sécurité.

Le Président Sleiman a présidé la première session sur le dialogue national le 16 septembre afin de jeter les bases d'une stratégie nationale de défense. La prochaine session est prévue pour le 5 novembre. Nous nous félicitons de ce processus et encourageons toutes les parties à aborder ce dialogue dans un esprit de coopération et de faire tous les efforts nécessaires pour aboutir à un résultat positif.

Le 8 septembre, en présence du Premier Ministre Siniora, des représentants des communautés sunnite et alaouite à Tripoli, dans le nord du pays, ont signé un accord de réconciliation visant à mettre fin aux affrontements armés qui ont coûté la vie à 23 personnes dans la ville depuis le mois de mai. Le 29 août, le Gouvernement a nommé le général de brigade Jean Qahwaji commandant des Forces armées

libanaises. L'ONU se réjouit à la perspective de travailler étroitement avec lui.

Malgré ces faits nouveaux encourageants, la situation en matière de sécurité est demeurée instable. Le 28 août, le lieutenant Samer Hanna a été tué quand son hélicoptère a été abattu sur les collines de Sojoud dans le sud du Liban. Le Hezbollah a reconnu sa responsabilité dans l'incident et a livré un de ses membres aux autorités judiciaires. Le procureur militaire a ouvert une enquête sur l'incident. Le 10 septembre, Saleh Aridi, un membre du Parti démocrate libanais, a été tué par une explosion qui a détruit sa voiture. Le Secrétaire général et le Conseil de sécurité ont condamné cet attentat.

Le 16 septembre, il y a eu des affrontement dans la vallée de la Bekaa et une reprise des combats dans le camp de réfugiés palestiniens de Ain el-Helweh. Le jour d'avant, dans plusieurs zones de Beyrouth, il y a eu plusieurs explosions qui n'ont heureusement pas fait de victimes. Le 17 septembre, deux personnes ont été tuées à Bsarma, dans le nord du Liban, lors d'un affrontement entre des groupes chrétiens rivaux.

La situation est restée plutôt calme dans la zone d'opérations de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Le 6 septembre, au sud de la Ligne bleue, les Forces de défense israéliennes ont appréhendé un citoyen libanais qui avait sur lui un pistolet ayant servi lors d'une opération de trafic de stupéfiants. Au sud de la barrière technique, la police israélienne a appréhendé trois citoyens israéliens qui avaient trempé dans la même opération. Les violations de l'espace aérien par Israël se sont poursuivies tout au long de la période considérée.

Dans les premiers jours de septembre, les Forces armées libanaises ont procédé à un redéploiement temporaire des troupes depuis le sud du Liban afin de trouver une solution aux problèmes de sécurité à Tripoli, dans le nord du pays. Après en avoir informé à l'avance la FINUL, les Forces armées libanaises ont redéployé une brigade d'infanterie légère dans le nord du pays. En outre, la majorité des troupes qui ont été redéployées dans le nord sont retournées dans le sud. Des activités coordonnées entre les Forces armées libanaises et la FINUL se poursuivent dans la zone d'opérations.

Le Président Abbas s'est rendu au Liban les 28 et 29 août pour la première fois depuis 2005. Le Président Abbas s'est entretenu avec le Président Sleiman, le

Premier Ministre Siniora et les membres des factions libanaises et des chefs religieux, ce qui constitue un pas en avant important dans les relations palestino-libanaises.

Pour ce qui est de l'avenir, un certain nombre de réunions importantes auront lieu dans les prochains jours sur l'initiative du Secrétaire général afin d'évaluer le processus de paix et de définir les orientations futures : le Comité spécial de liaison se réunira lundi prochain et le Quatuor le 26 septembre ; les membres du Quatuor se rendront à un *iftar* avec les partenaires arabes. Le Secrétaire général s'emploiera à veiller à ce que ces réunions consolident les progrès réalisés et définissent les domaines à améliorer – pour ce qui est des négociations israélo-palestiniennes à

proprement parler, des efforts pour aboutir à la réconciliation palestinienne, et de la situation fondamentale sur le terrain dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, ainsi que de la situation générale de la région. Nous devons continuer à rechercher un accord sur toutes les questions fondamentales conformément

au calendrier convenu à Annapolis. Sur la base de ce cadre et des décisions prises lors de la dernière réunion du Quatuor en mai, le Quatuor examinera la marche à suivre et les prochaines mesures à prendre dans le cadre de l'appui international au processus quand il se réunira la semaine prochaine.

Le Secrétaire général continuera à œuvrer en faveur de l'application du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité en vue de concrétiser la vision de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité et une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

**Le Président :** Je remercie M. Serry de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 35.*